

défaite à la "ferme Christler," au Haut-Canada, le 11 novembre 1813. (1)

#### Seigneurie de Châteauguay

En face de l'île Perrot, et aboutissant à la frontière de l'est de la seigneurie de Beauharnois, est celle de Châteauguay.

Elle fut concédée par M. de Frontenac au sieur Le Moine de Longueuil, le 29 septembre 1673. C'était la récompense des services rendus à la cause du roi et à M. de Frontenac lui-même, comme il l'atteste dans l'acte de cette concession... : "Dans le voyage que nous avons fait au lac Ontario où nous nous sommes servy de son ministère pour proposer à toutes les nations Iroquoises, que nous avions fait assembler, les choses que nous avons cru nécessaires pour maintenir la paix, le commerce et les sujets de Sa Majesté..." (2)

Ce fut là la confirmation d'une promesse qui lui avait été faite auparavant, celle "d'une concession de deux lieues de terre de front à commencer dix arpens audessous de la Rivière-du-Loup (aujourd'hui de Châteauguay) en montant dans le lac St-Louis du côté du sud et de profondeur trois lieues, ensemble l'île Saint-Bernard qui est à l'embouchure de la rivière, que M. de Courcelle, cy-devant gouverneur de ce pays, luy avait promise en considération du grand nombre d'enfant dont il est chargé et des services qu'il avait tiré du dit sieur Lemoyne dans le voyage qu'il avait fait aux Iroquois..."

Cette succession passa successivement à Louis, sieur de Châteauguay 1er, à Antoine, sieur de Châteauguay 2e. Elle fut acquise en 1706, par la famille Robutel de Lanoue (3), à qui elle appartenait encore au moment de la conquête. La famille de Lanoue vendit ce fief, le 8 juin 1765, aux Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises de Montréal.

Ce fut Mme d'Youville elle-même qui fit cette acquisition, dans la confiance illimitée qu'elle avait dans la Providence. Il ne fallait, en effet, rien moins que cette vertu pour tenter une pareille entreprise : outre la détresse causée par la guerre et la perte de ses fonds en France, cette communauté venait de voir, trois semaines auparavant, son hôpital détruit par un incendie. Mais l'avenir demandait des revenus pour l'hôpital qu'elle aurait à rebâtir ; Mme d'Youville n'hésita pas.

Lorsqu'elle prit possession de l'île Saint-Bernard (4), elle y trouva un moulin banal bâti au pied du tertre, vulgairement appelé la "Butte des Sœurs." Vu que ce moulin était trop éloigné des censitaires, elle en fit construire un autre, en 1765, sur la Rivière-du-Loup, à une lieue de l'ancien. Il était encore debout en 1839, époque où il a été remplacé par un troisième et au même lieu.

L'île Saint-Bernard, dont nous avons parlé, a une contenance d'à peu près un mille ; c'est un site des plus enchanteurs. La "Butte des Sœurs" située sur les bords du fleuve et sur la limite ouest de cette île, porte avec un religieux orgueil la grande croix brillante dont elle est surmontée. En descendant le fleuve, le voyageur ne peut se lasser d'admirer ce paysage.

Sur le déclin de la Butte, se tient encore ferme le premier moulin banal, construit par de Longueuil. S'il a perdu ses ailes mobiles, il a, en revanche, couronné sa tête d'un symbole de religion et s'est fait une parure tout de blanc ; c'est l'oiseau qui renaît de ses cendres. Il a perdu sa banalité. C'est aujourd'hui la chapelle des religieuses du manoir (5) qui est tout auprès construit.

Si nous avions ce que nous n'avons pas, la science archéologique, nous rechercherions l'origine de la "Butte des Sœurs." C'est un tertre très élevé et aux formes si régulières, que plus d'un croient que c'est le travail de l'homme. Pourquoi est-ce que ce ne serait pas un de ces tumulus ou tombeau de chef de tribu dans les âges reculés ? La science dira peut-être son mot plus tard. Ce qui paraît certain, c'est que ce fut un cimetière sauvage. En creusant, on y a trouvé à plusieurs reprises des squelettes humains, des flèches en cuivre, et entre autres un cercueil en chêne de forme particulière.

Les rivières Châteauguay et Saint-Régis arrosent cette seigneurie. La première est navigable dans tout son cours. Chacun sait que c'est sur ses bords que de Salaberry, avec sa poignée de voltigeurs et de chasseurs, a remporté, en 1812, son éclatante victoire sur les Américains.

Saint-Joachim de Châteauguay est la plus ancienne paroisse de la seigneurie. Elle est à 6 milles de Caughnawaga, d'où elle était d'abord desservie. On voit, en effet, que l'édit du 20 septembre 1721, signé par de Vaudreuil, Jean, évêque de Québec et Begon, ordonne que "ce fief, n'ayant aucune paroisse voisine et n'étant pas assez établi pour y en ériger une, continuera à être desservie, par voie de mission, par le missionnaire "des sauvages Iroquois du Sault Saint-Louis." (6)

Le premier registre paroissial date de 1736.

Saint-Joachim fut la paroisse motrice de plusieurs autres, selon l'expression du notaire Basset, au sujet de la première église de Ville-Marie.

À l'époque malheureuse de 1837-38, Châteauguay était encore la plus importante paroisse du district. Elle fut un des centres d'agitation. La révolte y a laissé de tristes souvenirs. On sait que deux de ses enfants, Cardinal et Duquet, sont allés mourir sur l'échafaud, pour avoir servi une cause qu'ils croyaient être celle des légitimes intérêts de leur pays.

FIN DE LA PARTIE CIVILE

### CHOSSES ET AUTRES

ERRATUM.—Au dix-neuvième vers, en comptant de la fin du monologue intitulé *Arthur et Hermance*, publié dans notre dernier numéro, lisez :

A le faire pâmer ; ... l'auteur les fait si lourdes !

Au lieu de *a fait*.

L'élection des officiers de l'Académie de musique de la province de Québec vient d'avoir lieu. En voici le résultat :

Président.—M. Paul Letondal.

Vice-président.—M. Gustave Gagnon.

Secrétaire.—M. J. A. Defoy.

Trésorier.—M. Arthur Lavigne.

Comité de direction pour Québec—MM. Ernest Gagnon et N. Crépault. Pour Montréal—MM. R.-O. Pelletier, Edward Hilton, Septimus Fraser et J.-A. Fowler.

Cueillons dans les journaux français quelques détails inédits sur le rôle joué par Garibaldi pendant la guerre franco-prussienne. Nous y trouvons d'abord une description du cortège du héros à Dijon :

"Garibaldi *regnante*, MM. Bordone et *tutti quanti* prenaient leurs ébats dans la bonne ville d'Autun où leur simplicité lacédémonienne faisait la fortune des tailleurs, bijoutiers, pâtisseries, parfumeurs et restaurateurs. Au point de vue matériel, le petit commerce d'Autun n'était pas mal partagé. Cette ville, ordinairement paisible, ne manquait pas d'animation en ce moment ; on n'avait qu'à descendre dans les rues pour jour d'un spectacle fantastique et carnavalesque. *Il Corso* de Rome, le mardi qui précède le carême, ne présenterait pas, je pense, aux regards étonnés des voyageurs une plus grande variété de costumes.

"Voici Garibaldi qui promène sa goutte dans une voiture à la Daumont, attelée de quatre pur sang. Voyez ce gentleman rider qui caracole à la droite de la voiture, c'est Bordone ; le cheval qu'il monte ferait envie au Grand Seigneur, je crois qu'il coûte 5,000 frs. à l'intendance.

"Qu'il est beau ce grand gaillard de Bordone ! Quel bon goût ! Admirez sa taille souple prise dans une casaque écarlate toute brodée d'astrakan etre haussée de brandebourgs en soie noire. Remarquez, ces pesantes aiguillettes d'or, qui lui font deux fois le tour de bras ; elles m'éblouissent, tant elles reluisent. Et ces boîtes, et ces éperons d'or, et cette pelisse pendue aux épaules et fixée par des torsades d'or ! Mais il mérite tout cela, le pauvre garçon ! Il a eu des jours bien amers dans sa vie.

"Figurez-vous que dans le temps jadis, les officiers de la frégate l'*Ulloa* eurent la dureté de le faire expulser de la marine, sous le léger prétexte qu'il avait mangé la *grenouille* ; les insolents... Mains tribunaux eurent aussi la cruauté de le chamarrer de condamnations, et les envieux vont jusqu'à dire qu'il n'a pas des états de services suffisants pour commander à des garibaldiens ! Heureusement que le sort cruel s'est laissé attendrir.

"Remarquez à la gauche de la voiture M. le chef de la 2e brigade Delpech. Il ne monte pas un cheval pur sang, mais bien un bon gras normand qu'il pourra mettre à la charrue, quand il retournera dans les fermes qu'il a achetées avec le produit de ses économies. Il n'est pas si beau que les autres, lui, n'est-ce pas, lecteurs. Mais aussi c'est un républicain austère. Vous voyez, une simple veste de bure méchamment galonnée, fait son unique ornement. Il préfère dorer son gousset plutôt que sa personne ; il n'en est pas sage pour cela. "Voyez Lobbia ; il a une chemise de soie rouge, un sabre turc et un bonnet polonais, c'est que c'est un artiste, celui-là !

"Passons vite ; voilà Canzio, le Don Juan de l'année, l'enfant chéri des belles ; il est pomponné, bichonné, pommadé ; je parie bien que sa toilette coûte quelques milliers de francs au gouvernement."

On sait que Garibaldi ne fit qu'aider à l'écrasement de l'armée de Bourbaki qu'il était chargé d'aider. Voici comment un des premiers généraux allemands, le général Manteuffel, juge le talent militaire de Garibaldi :

"Si je suis déjà ici, si l'armée du général Bourbaki n'a pu échapper à une catastrophe, la responsabilité en est à Garibaldi. "J'ai envoyé quelques bataillons pour

"amuser le bonhomme devant Dijon : il a cru se battre sérieusement contre des forces ennemies. J'ai mis à profit sa distraction en lui laissant Dijon dont je n'ai que faire : je me suis jeté dans le Jura et le Doubs, et j'ai consommé ainsi heureusement la destruction de "la dernière armée."

Un autre officier allemand s'exprime dans le même sens :

"De tous les chefs un peu notables de cette lutte gigantesque, le vieux Garibaldi a bien prononcé le plus de paroles inutiles, et, en réalité, fait le moins d'exploits ; il mérite, par son excès de négligence, d'être vraiment honni. Au lieu de faire la guerre avec énergie, en octobre et novembre, où il pouvait nous nuire extrêmement, et de s'avancer sur Nancy et Bar-le-Duc, il ne bougea pas, se bornant à lancer les proclamations les plus ampoulées et les plus folles.

"*Il nous a été plutôt utile que nuisible*, et, si les autres généraux et les autres armées avaient ressemblé à lui et à ses bandes, notre victoire ne nous aurait pas coûté aussi cher..."

Voici, enfin, comment conclut le rapport de la commission d'enquête chargée par l'Assemblée Nationale d'apprécier les dépenses de l'armée des Vosges :

"En dehors des voies régulières et des corps réguliers, il ne peut y avoir ni garantie pour les finances, ni armée sérieuse, ni opérations militaires dignes de ce nom."

En outre, cette commission d'enquête parlementaire disait, en terminant son rapport à l'Assemblée Nationale :

"... Si le général Garibaldi avait été un général français, nous aurions été contraints de vous demander que ce rapport et les pièces qui le justifient fussent renvoyés par l'Assemblée au ministre de la guerre, afin d'examiner si le général Garibaldi ne devait pas être traduit devant un conseil de guerre pour y répondre de sa conduite, comme ayant abandonné l'ennemi, de propos délibéré et sans combat, des positions qu'il avait reçu mission de défendre, et ayant occasionné la perte d'une armée française et amené un désastre militaire qui n'aura de comparable dans l'histoire que les désastres de Sedan et de Metz."

Après cela, comprend-on l'Assemblée Nationale de France et le conseil municipal de Paris, qui, après la mort de Garibaldi, aient rendu tant d'hommages à ce faux grand homme !

Un vol d'enfant qui rappelle celui de Charley Ross, de si triste mémoire, a été commis lundi soir à Montréal. Le fils de M. Melvin Smith, âgé de deux ans et demi, a été enlevé du lit où il reposait dans la chambre de son père, au No. 583, rue de la Montagne, et les malfaiteurs ont laissé une lettre par laquelle ils demandent une somme de \$10,000 en or pour rendre l'enfant. La police fait d'actives recherches.

Au moment de mettre sous presse on nous apprend que l'enfant a été retrouvé.

Le département du feu de Hamilton, sous la direction du chef A.-W. Atchison, n'est pas inférieur à aucun autre dans la Puissance. Le chef Atchison, se rendant à un feu il y a quelque temps, fut précipité en bas de la voiture et reçut de graves contusions à la tête, aux épaules et dans le dos. Il est heureux de constater que c'est par l'usage de l'*Huile de St.-Jacob* qu'il guérit radicalement. Ce remède, dit-il, agit comme par enchantement contre les douleurs rhumatismales, les brûlures. C'est la panacée du département du feu.

Entre gommeux idiots... comme tous les gommeux. Ils causent de leurs femmes :

—La petite Rosita ?... dit l'un d'eux ; attendez donc ; il me semble que je la connais. Comment est-elle ?

—Elle est morte.

—C'est bien ça.

On joue un drame des plus corsés dans un théâtre de province.

Au moment le plus pathétique, le traître s'aperçoit qu'il a oublié son poignard.

Alors, d'une voix rugissante, il s'écrie :

—Meurs, misérable !... j'ai oublié mon poignard dans ma loge, mais c'est à coups de poing que je vais t'assommer devant ce brave public !...

Et la salle croule sous les applaudissements.

Un colonel inspecteur s'adressant à un soldat :

—Êtes-vous content de la nourriture ?

Le soldat.—Oui, mon colonel.

Le colonel.—Comment vous partage-t-on la viande ? N'arrive-t-il pas quelquefois que l'un de vous reçoive une grosse portion et l'autre une petite ?

Le soldat.—Non, mon colonel, toutes les portions sont petites.

(1) Bouchet, *Topog. Description*, p. 115.

(2) Pièces et documents, etc., p. 355.

(3) *Vie de Mme d'Youville*, p. 232.

(4) *Vie de Mme d'Youville*, p. 236.

(5) Le manoir fut construit par la Mère Lemoine.—Depuis, c'est encore elle qui eut de si pénibles démêlés avec les sauvages du Sault, au sujet des limites de la seigneurie, en 1771.

(6) Edits et ordonnances, etc., t. 1, p. 462.